

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/06/2009

L'an deux mil neuf, le 12 juin, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique à 20h

•Personnes présentes :

Martine SOREL, Philippe BOUILLETTE, Laurent DESCHAMPS, Martine DELILLE, Olivier ROUSSELET, Lydia MILCZAREK, Claudine ERNOTTE, Barbara DESLAVIERE, Frédéric BOUTELOUP, Patricia DEHANT

•Absents excusés : Olivier ROUSSELET, Valérie GAUTROT

•Contrat de bassin versant de l'Aubette

Mademoiselle FILIPE , animatrice du contrat de bassin, déléguée au sein du PNR fait un bref historique des actions contenues dans ce contrat de bassin. Le financement de ces actions fera l'objet d'une demande de subvention liée à la signature d'un contrat de bassin et à une délibération spécifique.

•TRASERR Voirie

Suite à l'appel d'offre, la Commission d'ouverture des plis s'est réunie mardi 9 juin en présence de M.MOREAU et de Mme MENNETRIER de la DDEA. Quatre entreprises ont répondu, un dossier a été jugé irrecevable par M.MOREAU ; les autres trois propositions sont étudiées par la DDEA qui rendra compte de ses conclusions à Mme le Maire. Le choix de l'entreprise restant à la charge de la commission travaux.

•Vente de peupliers

Philippe BOUILLETTE indique qu'il a reçu avec Mme le Maire M.SARAZIN afin de finaliser cette vente.

•Délibération participation communale

Madame le Maire propose de reconduire la subvention communale accordée aux familles pour une inscription à une activité du Foyer Rural.

Après en avoir délibéré le Conseil décide de maintenir cette aide à 30 euros pour l'année 2009-2010.

•Commission animation

La commission animation informe que les catalogues pour le choix des jouets de Noël seront distribués ce week-end.

•Arrêté de circulation d'engins à moteur sur les chemins communaux

Suite à divers incidents survenus dans le village, madame le Maire propose un arrêté de circulation, le Conseil n'approuve pas cette proposition et souhaite qu'il soit fait appel au coup par coup à la gendarmerie.

•Autorisation à M. Jean SUZE

M. Jean SUZE demande au Conseil l'autorisation d'adosser le mur de clôture de sa propriété située Grande Rue à Ambleville contre le mur du lavoir.

Le Conseil accepte à l'unanimité cette demande sous condition d'un droit de passage et d'échelle dans sa propriété en cas de besoin.

•Questions diverses :

•Cimetière

Madame le Maire propose de revenir sur la durée des concessions classiques et cinéraires, après en avoir débattu le conseil décide de fixer la durée maximum à cinquante ans sans modification de tarif à savoir

Concessions classiques

- 150 euros pour 50 ans

Concessions cinéraires

- 800 euros pour 50 ans

•Jumelage

M. Pierre JUPIN nous fait part de sa rencontre avec l'Adjoint au Maire d'Ambleville dans les Charentes avec qui il a évoqué un éventuel jumelage. Le Conseil s'enthousiasme pour cette idée, Madame le maire propose de prendre contact avec Madame le maire de ce village.

•ERDF

Madame le Maire indique que l'ERDF nous informe du fleurissement de la parcelle sur laquelle est implanté le transformateur « Poste haras » Grande Rue d'Ambleville comme cela était prévu.

•Contrat rural

Madame le Maire informe qu'elle relance le projet de contrat rural qui portera sur le ravalement de la Mairie, la remise en état des vitraux de l'église et le réaménagement de la place du monument aux morts.

Date du prochain Conseil : le 18 septembre 2009, 20 h.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30

Le Maire,

Martine SOREL